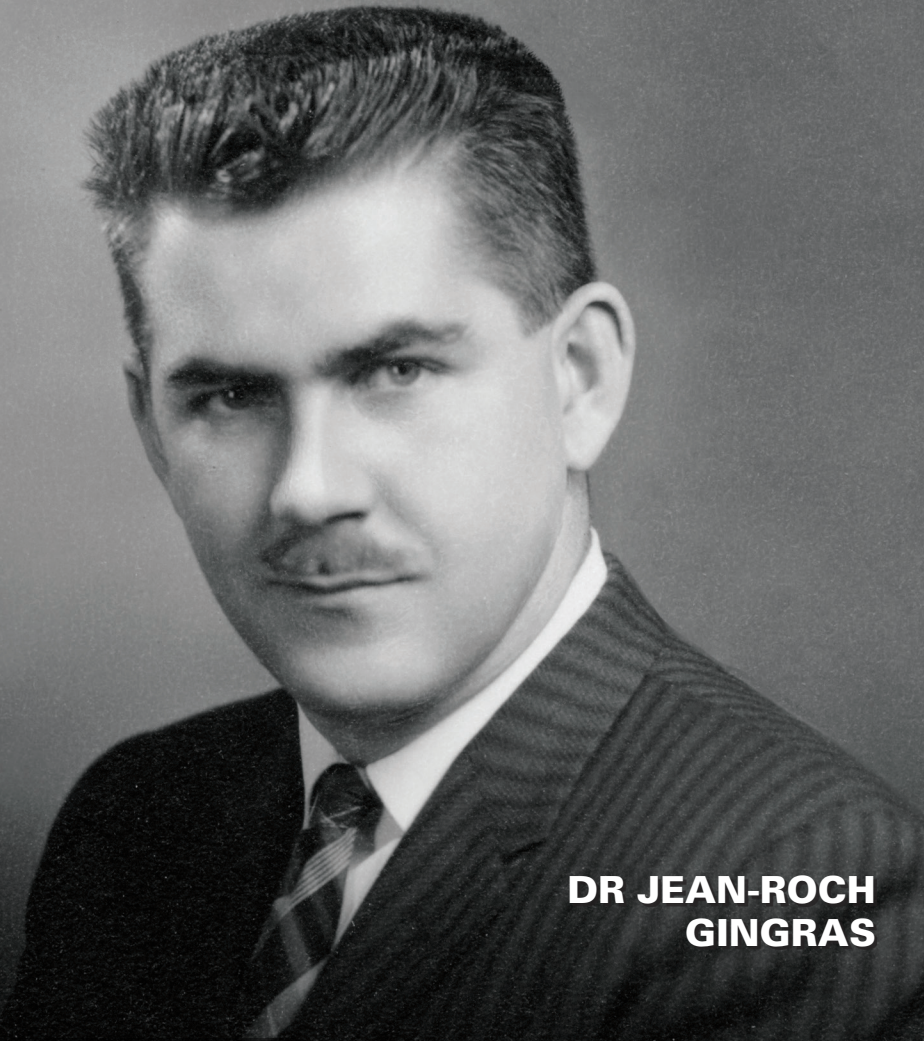


LE DELIGNOIS

VOLUME 10 • N°1 • MAI 2017



**DR JEAN-ROCH
GINGRAS**



ASSOCIATION
DES PROPRIÉTAIRES
DU
LAC DELIGNY
MANDEVILLE

WWW.LACDELIGNY.ORG

Photo gracieuseté : Louis Gingras

MPOT DU PRÉSIDENT

Daniel Cossement

La belle saison revenue, nous pouvons à nouveau profiter de notre lac, que ce soit en canoë, kayak, pédalo, embarcation avec motorisation électrique ou autre. En canoë et kayak, toutes les zones du lac sont accessibles. Par contre, pour les bateaux à moteur, c'est une autre histoire à cause de la présence d'un herbier à plusieurs endroits et qui, selon certains commentaires aurait tendance à prendre de l'expansion.

Comme l'évolution de l'herbier reflète également l'état de santé du lac, il devenait pertinent de vérifier le bien-fondé de ces affirmations. C'est ce que nous avons commencé l'année passée, reconnaissance des plantes aquatiques, émergentes, flottantes ou immergées, leur abondance, position GPS, profondeur du lac à cet

endroit, transparence de l'eau... Ce fut une période d'essai pour affiner notre technique et préparer les tests de cette année.

Ce que nous voulons faire cette année-ci, c'est initier une banque de données contenant les caractéristiques mentionnées ci-dessus en différents points du lac. La banque sera alimentée d'année en année par d'autres observations, ce qui nous permettra de suivre de manière plus « scientifique » l'évolution de l'herbier au fil du temps.

Le sujet sera débattu lors de notre prochaine assemblée générale prévue le dimanche 9 juillet à la salle municipale de Mandeville. Venez-y nombreuses et nombreux. Vos idées et suggestions seront les bienvenues.

CONCOURS « DRAPEAU ET SLOGAN »

Le concours « Drapeau et Slogan » a été lancé lors de la parution du Delignois de mai 2016 et les participants avaient jusqu'au 31 août pour soumettre leurs suggestions. Tel qu'indiqué lors du lancement du concours, la sélection a été faite lors de la réunion du conseil de l'automne 2016.

Le choix du slogan s'est arrêté sur la proposition de **M. Jean-Denis Lacourse** : **DELIGNY, UN LAC POUR LA VIE** !

... et celui du drapeau illustrant notre lac, sur la proposition de **Mme Ghislaine Hotte et de M. Normand Girard**.

Nous profiterons de l'assemblée générale annuelle de juillet prochain pour présenter le drapeau et discuter de la possibilité d'en faire fabriquer une certaine quantité sur tissu.

Tel que prévu, les deux suggestions retenues étaient assorties d'une récompense de 50 \$ chacune, sommes qui ont été remises à leur récipiendaire en décembre dernier.

MERCI À TOUS ET FÉLICITATIONS À NOS GAGNANTS.

COTISATION 2017-2018

Voilà venu le temps de renouveler votre cotisation de membre de l'Association des propriétaires du lac Deligny.

Le conseil d'administration a convenu de maintenir la cotisation, pour l'année financière débutant le 1^{er} mai 2017 et se terminant le 30 avril 2018, à un taux très minime de **15 \$ par personne, pour un maximum de deux adhérents par résidence.**

Être membre de l'association, c'est démontrer votre volonté de préserver la qualité de notre milieu de vie tout en vous donnant l'avantage d'assister aux réunions d'information, de participer aux discussions et aux décisions ainsi que d'avoir droit de **vote à l'assemblée générale annuelle.**

Vous êtes donc invité à remplir et à retourner par la poste le coupon ci-dessous, accompagné d'un chèque à l'adresse suivante :

Association des propriétaires du lac Deligny
175, chemin du lac-Deligny Est, Mandeville (Québec) J0K 1L0.

Bien sûr, vous pouvez également acquitter votre cotisation lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 9 juillet prochain.

Nous comptons sur votre participation pour la survie de notre association.

Posez un geste pour l'environnement, un geste pour les générations futures !



Cotisation 2017-2018

Nom 1 : _____
Nom 2 : _____
Adresse : _____
Courriel : _____
Tél. : _____ Date : _____

? Idées, Questions ou Commentaires

CHRONIQUE HISTORIQUE DU LAC DELIGNY

Texte : Robert Grégoire

Quand on admire le lac Deligny, la première chose qui nous vient en tête est la beauté du paysage et le plaisir qu'on a à s'y tremper les orteils. La villégiature, la détente et la pêche sont les principales activités au lac Deligny. Il n'en a pas toujours été ainsi.

La première section du texte est tirée des Chroniques historiques de la municipalité de St-Didace

L'histoire « écrite » du lac Deligny débute vers 1850, dans les Minutes du Notaire Dieudonné Maigret. À l'époque, et jusqu'en 1904, le lac Deligny faisait partie de la municipalité de St-Didace.

Le lac était alors utilisé pour son pouvoir hydraulique. En effet, tant en amont qu'en aval, on retrouvait des moulins à scie et à farine. Au nord du lac se trouve la rivière Nazaire nord et l'étang du moulin. Un moulin existait à cet endroit avant 1853. Ce moulin a été bâti par Joseph Béland et a été en activité du début des années 1850 jusque passées les années 1950. Durant ce siècle d'activité, le moulin a changé de mains à au moins 16 reprises. C'est probablement Nazaire Prescott (propriétaire du moulin de 1911 à 1938) qui a donné son nom au lac Nazaire (baie à la tête du lac Deligny)

Les propriétaires de moulins achetaient de nombreuses terres autour du lac Deligny et dans le Canton de Peterborough, ceci pour avoir un approvisionnement constant en bois, avoir des sites potentiels de construction de moulin et aussi, très

important, pour ne pas voir de concurrents implanter un moulin près du leur. Il y avait plusieurs barrages sur les lacs en amont du moulin et l'apport en eau était contrôlé grâce à ces barrages; en ajustant le débit des barrages pendant les activités de sciage, on pouvait ainsi avoir le volume d'eau nécessaire pour activer la scie de manière régulière le temps de scier un certain volume de bois.

Durant la période la plus prospère des moulins à scie, il y a eu grande production de sciure et de copeaux, une certaine quantité servait à l'isolation des bâtiments et à conserver la glace durant la saison chaude, mais le gros de ces déchets se retrouvait dans les cours d'eau près des moulins.

En aval, la décharge du lac Deligny, ou rivière Deligny a vu au moins deux moulins distincts s'établir sur ses rives. Édouard Hamelin avait un moulin à cet endroit avant 1858, selon un acte notarié. Un deuxième moulin, le moulin des frères Joseph, Nazaire et Liboire Baril était bâti sur la même rivière, en amont du moulin Hamelin. Les trois frères ont construit leur moulin entre les années 1859 et 1864.

La deuxième section de notre récit historique est tirée d'un texte que M. Jean-Guy Prescott, « la mémoire du lac Deligny », nous a présenté dans le site internet de l'association.

Dans les années 1940 et avant, le lac Deligny était identifié comme un bout de la colonisation. On y retrouvait quelques cultivateurs (qui peinaient

sur de petites terres arides et ne suffisaient pas à faire vivre les familles déjà nombreuses), des bûcherons dans les chantiers et des journaliers qui travaillaient dans les moulins à scie de la région.

Les années 1950 apportent une nouvelle vocation pour le lac Deligny : la villégiature. Il faut se rappeler qu'à cette époque, il n'y a pas d'électricité (elle arrivera en 1954) et que peu de familles possèdent une voiture. Les familles de vacanciers viennent s'installer pour la saison au lac. La mère reste avec les enfants tandis que le père voyage la fin de semaine avec les Autos Brandon. Celles-ci viennent de Montréal jusqu'au lac Mandeville les fins de semaine pour accommoder leur clientèle. Le terminus pour les gens du Deligny est le petit restaurant de Thérèse Baril, à côté de la grange que nous contournerons (ancienne beurrerie de Zéphyrin Bergeron), à l'entrée du chemin Lac-Deligny Est.

Il fallait donc nourrir ces familles; un épicier faisait le tour du lac avec son petit camion le mardi pour prendre les commandes et les livrer le jeudi. C'était Lucien Desrochers, grand-père de José, actuel propriétaire avec sa mère Gloria du marché Bonichoix au village. Deux bouchers faisaient également leur tournée. Tous les deux sont de St-Didace. : la famille Bernèche (avec une boîte réfrigérée à l'arrière du gros camion à gravier) et M. Payette (avec ses deux chevaux et sa carriole style tombeau). Les deux utilisaient la glace comme réfrigérant et avaient une balance à fléau.

Les chalets utilisaient des glacières. Cette glace était coupée sur le lac pendant l'hiver et entreposée dans du bran de scie dans une grange chez Alfred Prescott. Ce dernier faisait donc du troc avec la famille Charpentier qui coupait la glace et l'entreposait; en échange, la famille cultivait la terre d'Alfred. Au printemps, ce dernier achetait un vieux cheval au parc Richelieu, piste de course de l'est de Montréal. Ses fils Robert et Jean-Guy livraient la glace aux chalets du tour du lac en même temps que le lait qu'ils prenaient tous les jours chez leur oncle Georges-Henri Prescott, cultivateur sur la terre ancestrale au lac Mandeville.

L'arrivée de l'électricité et la pasteurisation du lait mettront fin à ce beau commerce de vacances!

Dans les années 1960, la route qui mène au lac Deligny est pavée

jusque chez William Paquin (312 ch. du Lac-Deligny) dans un premier temps. Le reste de la route demeure sous la responsabilité du Ministère de la Colonisation pour encore plusieurs d'années. La circulation automobile augmente avec le développement du lac Long. La modernité est arrivée. Les terres au bord du lac se subdivisent et de nombreux chalets se construisent.

Dans les années 1970, avec l'arrivée de la motoneige, très populaire dans notre région, les chalets seront isolés afin de permettre leur utilisation « quatre saisons ».

Sources : - Archives nationales du Québec, minutes des Notaires Dieudonné Maigret et Jean Octave Chalut. - Registre foncier du Québec en ligne. - M. Jean-Guy Prescott, Mandeville.

HISTORIQUE DU CHEMIN DU DOCTEUR-GINGRAS

Texte et image : Louis Gingras

Le chemin du Docteur-Gingras tire sa source du nom du Docteur Jean-Roch Gingras.

Le Docteur Gingras est né le 24 octobre 1927 de l'union de M. Ernest Gingras et de Mme Zéphérina Provost.

Il est né sur la terre familiale située en la paroisse de St-Charles de Mandeville soit au 690 du chemin du Lac-Mandeville.

Cette terre s'étendait du lac Mandeville au lac Deligny. Il en était de même pour les terres adjacentes.

Le docteur Gingras acheta de M. Josaphat Baril, le 28 décembre 1956, une lisière de terrain constituant aujourd'hui le début du chemin du Docteur-Gingras et acheta une partie du lot P-710 (numéro de lot à l'époque) le 13 août 1959 de son frère Charles Émile Gingras. Partie de lot occupé aujourd'hui par les adresses allant du 97 au 121 chemin du Docteur-Gingras.

Il acheta cette lisière de terrain et cette partie de lot afin de pouvoir accéder au chalet que son père avait construit sur le bord du lac Deligny (emplacement du 101 chemin du Docteur-Gingras) en l'année 1956 pour sa famille et lui. En effet, il s'était marié un an avant, soit en 1955, avec Mlle Rachel Desjardins, fille d'Alcide Desjardins, maire de Mandeville pendant de nombreuses années. Sa vie de médecin se déroula à St-Gabriel et son cabinet avec une pharmacie attenante se situait sur la rue Lanaudière. En 1965, il décéda : il était alors âgé de 37 ans et laissa dans le deuil une femme et deux enfants, Manon et Louis qui est toujours résident du lac.

À l'origine, le chemin du Docteur-Gingras ne comportait que 3 chalets. Comme on peut le voir aujourd'hui, cette artère touristique s'est considérablement développée avec le temps.



CHRONIQUE SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

Texte : Johanne Pelletier

Le territoire de Mandeville est réputé pour ses magnifiques attraits naturels. Alors pourquoi ne pas allier contemplation de la nature et mise en forme en allant marcher sur les sentiers du Lac en Cœur ou en vous rendant au Parc régional des Chutes du Calvaire.

Sentiers du Lac en Cœur

Le lac en Cœur vous offre deux magnifiques parcours balisés et aménagés, accessibles tout au long de l'année, que ce soit pour la randonnée pédestre ou la raquette en hiver. Les sentiers sont encadrés par quatre lacs, soit le lac en Cœur, le lac Long, le lac de la Vase et le lac à l'Eau Claire.

Le « sentier des lacs », de catégorie intermédiaire, vous procure air pur et calme sur une distance de 7,6 km. Il serpente parmi des bouquets d'arbres et est parsemé de pentes légères. Certaines sections sont certes un peu plus exigeantes, mais le jeu en vaut la chandelle ! En effet, vous obtenez en prime trois points de vue panoramiques sur les montagnes et les lacs des environs.

S'il vous reste un peu d'énergie, vous pouvez ajouter à votre parcours le sentier « Le Calme plat », de niveau débutant, d'une longueur de 2,4 km. Ce circuit vous permet de circuler en forêt tout en profitant d'une belle halte avec un point de vue sur le Lac en Cœur, où vous pourrez pique-niquer.

Parc régional des Chutes du Calvaire

C'est en 2008 que la municipalité de Mandeville a ouvert le parc régional des Chutes du Calvaire, composé de deux sentiers bien aménagés en forêt et de six belvédères. Chacun de ces belvédères offre un point

de vue et une expérience uniques. Les deux sentiers permettent de faire de la randonnée pédestre en été et de la raquette en hiver.

Le « sentier du chemin des Chutes », d'une longueur de 1 km et de niveau débutant, mène à trois belvédères donnant des points d'observation sur la chute du Calvaire. Le « sentier du chemin des Cascades », quant à lui, d'une longueur de 2,9 km et de niveau débutant-intermédiaire, s'agrémentent de cascades qu'on peut contempler du haut des trois autres belvédères. Les deux sentiers ne sont toutefois pas reliés entre eux.

Pour vous y rendre, vous empruntez la rue Saint-Charles-Borromée (bureau de poste) en direction nord, qui change de nom plus loin pour le rang Mastigouche, puis pour le chemin du Parc. L'accès au parc se fait soit par le chemin des Cascades (roulez sur 1,2 km), soit par le chemin des Chutes (roulez sur 850 m), tous deux situés du côté gauche du chemin du Parc.

BONNE RANDONNÉE !



BABILLARD

UN MERCI SPÉCIAL À NOS PARTENAIRES

Roberge et fils, portes et fenêtres

Familiprix

JM Sports

**Marché Bonichoix
(Gloria et José Desroches)**

Marché Métro Plus, St-Gabriel

Métaphore communication

Pharmacie Jean Coutu

Hôtel St-Charles resto bar

Et ... il ne manque que vous ...

AIDEZ-NOUS À MIEUX COMMUNIQUER AVEC VOUS!

Il n'y a pas de doute, en 2017, la vitesse et la qualité des communications sont des plus importantes.

Nous souhaitons donc être en mesure de vous joindre rapidement lorsque nous aurons des informations d'importance à vous communiquer.

Pour cela, nous avons besoin de votre adresse électronique.

Merci de votre intérêt.

Courriel : info@lacedeligny.org

Facebook : www.facebook.com/groups/lacedeligny

Vous voulez faire votre part au développement de l'association ! Vous êtes propriétaire d'une entreprise et résidez au lac Deligny en saison ou à l'année, alors communiquez avec nous au 450-835-0304 ou sur notre site web et, pour une somme modique, nous placerons une publicité de votre entreprise sur notre site Internet au www.lacedeligny.org qui est visité plus de cent fois par mois, selon nos statistiques. De plus, nous vous offrons une visibilité dans le Delignois.

**Venez joindre les rangs de nos partenaires !
Nous avons besoin de vous !**

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Daniel Cossement
Louis Gingras

Marie-Nicole Gosselin
Robert Grégoire
Maryse Hurtubise

Johanne Pelletier
Marc Rinfret